

2 C'est quoi un logiciel libre ?

Nous utilisons l'informatique quotidiennement pour nous **informer, échanger, communiquer, acheter...**



Pour mener ces actions, nous utilisons des logiciels qui **manipulent nos données**. Il est donc important de savoir qui crée ces logiciels, **qui les gère et à quelles fins**.



Nous ne sommes pas tous des développeurs mais nous avons tous la possibilité de choisir à qui nous accorderons notre confiance.

Un logiciel propriétaire, est un logiciel qui ne permet pas d'exercer simultanément les quatre libertés explicitées ci-après. →



Certains programmes privés (non libres) deviennent parfois « malveillants » lorsqu'ils emploient des fonctionnalités conçues pour traiter les utilisateurs de **manière inéquitable**. Ils donnent au **développeur** du programme **trop de pouvoir sur les utilisateurs**.

Extrait des expositions des « Ordis Libres » et d'April

③ Le logiciel libre : 4 libertés

1



UTILISER

Il n'y a pas de restriction d'usages ou de versions obligatoires.

2



COPIER

Vous pouvez dupliquer et diffuser le logiciel, autant de fois que nécessaire.

3



ETUDIER

Vous avez accès au code source. Ce code permet de comprendre le fonctionnement.

4



MODIFIER

L'accès aux sources permet la modification du programme.

C'est fondamental pour rester **indépendant** des choix d'un éditeur qui peut avoir des contraintes ou des intérêts, éloignés des vôtres.

Un logiciel libre est presque toujours gratuit. **Un logiciel gratuit n'est cependant pas forcément libre.**

Le mouvement du logiciel libre fait campagne pour la **liberté des utilisateurs de l'informatique**, pour que les utilisateurs **contrôlent les logiciels** qu'ils utilisent plutôt que l'inverse !



Extrait des expositions des « Ordis Libres » et d'April

1 Enjeux du logiciel libre



La notion de logiciel libre a été formalisée au début des années 1980. Aujourd'hui ils sont utilisés au quotidien par des millions d'utilisateurs.

1 — Un enjeu de société

Sans publicité, manipulation ou espionnage

Un projet coopératif considérable qui facilite les transferts et la diffusion de compétences au plus grand nombre

On contrôle l'informatique et l'information au lieu d'être contrôlé par eux.



2 — Un enjeu économique

Indépendance et maîtrise des coûts de maintenance et de développement interne

Accessibles à tous, ils favorisent l'innovation en permettant à de nouveaux acteurs de démarrer avec peu de moyens.



Protégés du monopole des gros acteurs privés, ils facilitent des politiques de développement créatives et autonomes.

3 — Un enjeu stratégique

Sans restrictions d'usage ni coût de licence

Ils permettent aux pouvoirs publics et aux décideurs politiques de garder le contrôle de leurs données.



Dans un monde où la surveillance est généralisée, le logiciel libre est une brique essentielle pour protéger et pérenniser ses données.

Extrait des expositions des « Ordis Libres » et d'April



L'opération « Centres Sociaux Connectés du Nord Pas-de-Calais » est cofinancée dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie COVID-19.

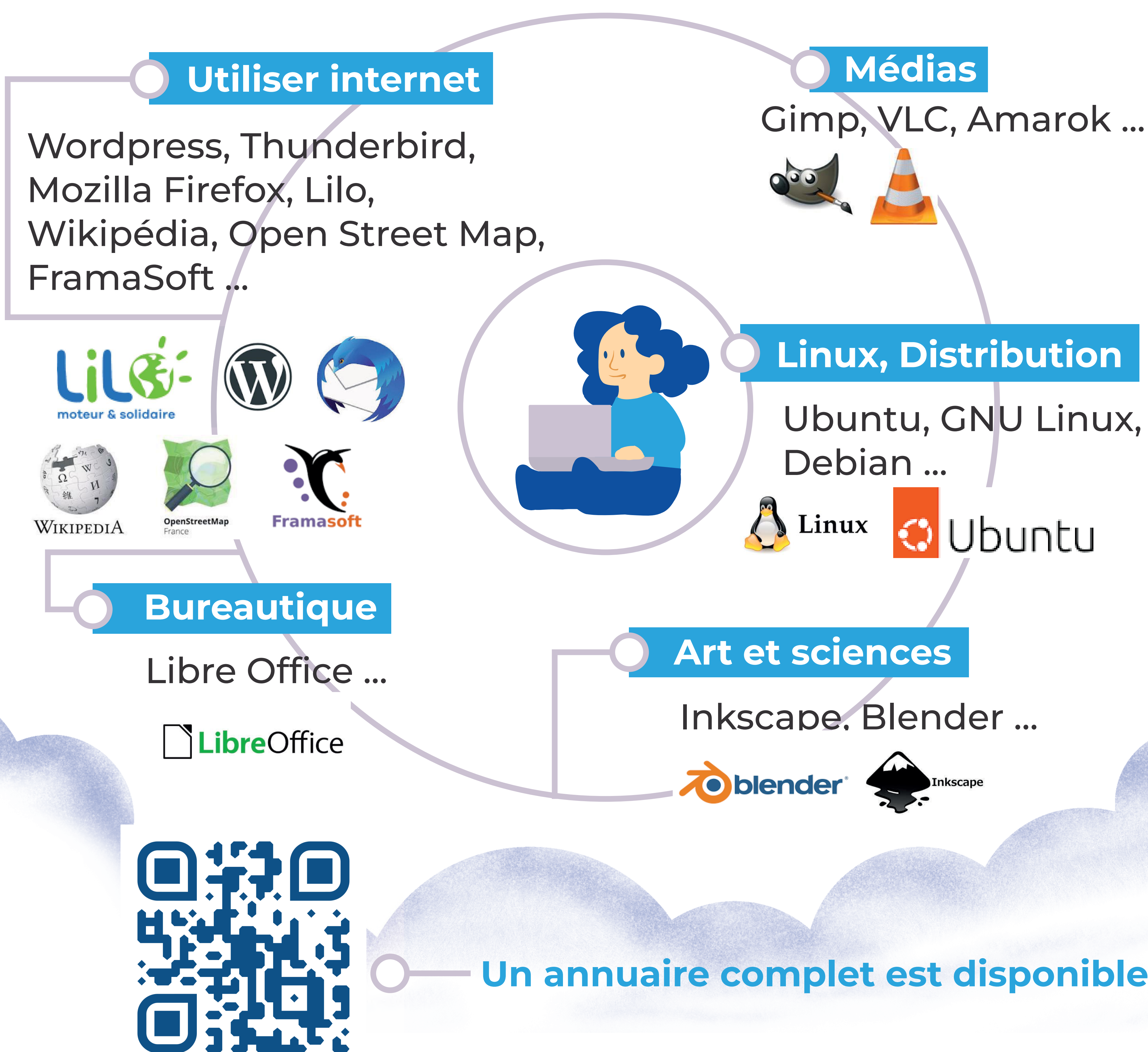


4 Des outils pour tous les besoins

Il existe des logiciels et des systèmes d'exploitation libres pour tous les usages.

Certains logiciels libres comme Firefox, VLC, sont connus de tous, mais il en existe une multitude d'autres à découvrir.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples :



Extrait des expositions des « Ordis Libres » et d'April

5 Réenchanter son quotidien

Dès 1999, les géants du numérique se développent. En nous obligeant à utiliser leurs logiciels privés, elles engrangent des milliards en nous surveillant et en exploitant notre attention.

GAFAM



Dès lors, utiliser des logiciels libres revient à **s'opposer** à ces géants et par ricochet à **se poser des questions** politiques.



D'un côté, **des communautés de développeurs** créent des outils à disposition de tous (avec des entreprises qui y participent **pour des raisons tant économiques qu'éthiques** car cela leur permet de mutualiser les coûts tout en ayant des logiciels adaptés à leurs besoins.

Sans communautés d'utilisateurs, le logiciel libre n'existe pas.

D'un autre côté, des utilisateurs choisissent le libre, certains pour la gratuité, d'autres pour être cohérents avec leurs valeurs de partage et de solidarité.

Et si **militer pour un autre partage des richesses** passait aussi par l'utilisation des logiciels libres, évitant de donner de l'argent aux plus grands milliardaires de la planète ?



Extrait des expositions des « Ordis Libres » et d'April

6 Du logiciel libre aux communs

Ce n'est pas la nature d'un bien qui en fait un commun mais la façon dont une communauté se rassemble pour le prendre en charge, pour en assurer le partage et la pérennité. Les caractéristiques des ressources ont des effets au moment de les partager

Des biens qui se multiplient en se partageant

Les productions de l'esprit qui résultent de l'échange d'expérience et des savoir-faire. Brevet, droit d'auteur, licence creative commons ...

Des biens qui se divisent en se partageant et qui peuvent être reproduits

Biens industriels, services à la personne ... c'est le fruit du travail humain. Salariat, indépendant, coopératives ...

communs

Des biens qui se détruisent en se partageant

Le patrimoine historique, les éco-systèmes
Protection, conservation via une gestion publique

Des biens qui se divisent en se partageant mais qui sont en quantité finie

Ressources naturelles, énergies fossiles, eau, sols ...
À gouverner selon des principes de justice et d'efficacité.



Extrait de wiki.remixthecommons.org